



AU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 23 septembre 2021 à 20h sous la présidence de monsieur Jean-Guy CHERION, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle annexe de la Mairie.

Présents : Messieurs CHERION, CURTON, DENIS, DESVAUX, FERREIRA, GUEULLET, REMMEAU, mesdames EDELIN, DERVIN, LAUDET-MARTINET, MARCHAND, MAYET, SANVOISIN

Excusés : Monsieur BACOURT, Madame DELRIEU

Secrétaire de séance : Monsieur DESVAUX

Le PV précédent est adopté à l'unanimité

1) Bureau de Poste

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec les représentants de la Poste le 6 juillet suite à la demande de ces derniers. La Poste demande à la municipalité de se prononcer d'ici la fin d'année sur le devenir de ce service. Pour rappel le Bureau est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h. Il existe plusieurs solutions :

- le maintien du bureau de Poste dans le format actuel, un guichetier facteur ou facteur guichetier mais ces solutions entraîneront à terme une baisse des heures d'ouverture.
- des solutions de partenariat : agence postale communale ou relais commerçant mais cela induit un coût pour la commune (dans le cadre de l'agence postale communale) et moins de services dans les 2 cas.

Le Conseil Municipal se positionne à l'unanimité en défaveur des solutions liées au partenariat avec le groupe la Poste (Agence Postale Communale et Relais Commerçants).

2) La rentrée scolaire

Les effectifs de l'école sont de 95 élèves (96 l'an dernier) : 23 élèves en PS, MS, 17 élèves en GS-CP, 18 élèves en CP-CE1, 17 élèves en CP-CE1, 20 élèves en CM1-CM2.

La fréquentation de l'accueil de loisirs est toujours élevée que ce soit en périscolaire ou les mercredis.

Un séjour d'été au centre Jaujac ouvert aux enfants âgés de 9 à 11 ans a été reconduit cette année par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet 2021 en partenariat avec le Centre Social l'Escale de SOUVIGNY. Pour ce séjour, le Conseil Municipal valide un tarif comprenant transport, hébergement, pension complète et activités d'un montant de :

- 55 € par enfant pour les familles dont le QF est inférieur à 900 €
- 65 € par enfant pour les familles dont le QF est supérieur à 900 €

3) Personnel

Le Maire rappelle à l'Assemblée le fort taux de remplissage au niveau de l'accueil de loisirs que ce soit pour la garderie périscolaire ou les journées du mercredi avec les contraintes règlementaires qui obligent à avoir du personnel qualifié. Le Conseil municipal décide de créer un poste d'apprenti BPJEPS loisirs tous publics avec ADASA CFA d'une durée de 25 mois du 1^{er} octobre 2021 au 31 octobre 2023. La municipalité prendra en charge 50% de ladite formation, le reste étant à la charge du CNFPT.

En complément le Conseil municipal décide de la prise en charge de la formation Petite Enfance de Mme PLAIDIT recrutée pour 10 mois dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences soit 850 €.

4- Assemblia, Compte-rendu annuel à la collectivité

Le Conseil Municipal approuve le bilan actualisé et le Compte-rendu annuel à la collectivité 2020 concernant le lotissement du Clos des Vignes avec Assemblia (ex La SEAU). Il reste 3 lots sur 24 à vendre. La convention avec Assemblia s'achève le 28 février 2022. Des contacts seront pris prochainement pour discuter de son prolongement.

5- Subvention Comité des Fêtes

Une subvention exceptionnelle est votée à destination du comité des fêtes d'un montant de 115 €.

6- Logements communaux

En complément de la subvention du département de 100 100 €, de celle de l'Etat de 23 630 € (DETR), la commune pourra percevoir une nouvelle subvention d'Etat (DSIL) de 82 800 €. Une décision modificative au budget est prise en compte pour régulariser cette situation. Le marché avec les entreprises a été lancé le lundi 20 septembre, il se déroule jusqu'au mardi 12 octobre à 12h30 Les travaux programmés pour début 2021 devraient durer approximativement 6 mois.

7- Projet Jardins-publics-aire de jeux

Une rencontre se déroulera le 6 octobre avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'environnement). La commune souhaite travailler avec un architecte paysagiste pour intégrer au mieux ce projet dans Saint-Menoux. Une décision modificative au budget est prise pour réaliser cette opération.

8- Plan Local d'Urbanisme

Les réunions entre les élus et le bureau d'étude Réalité se déroulent assez régulièrement. La phase de diagnostic devrait bientôt s'achever.

Divers

- Eclairage public : la municipalité souhaite faire un point sur l'éclairage public (lieux-horaires) afin d'être plus en phase avec l'aspect environnemental.
- Présentation du *Compte-Rendu de l'Assemblée Générale* du Centre Social l'Escale.
- Les journées du Patrimoine se sont déroulées les 18 et 19 septembre avec un bon retour des participants.
- La communauté de communauté de Communes du Bocage bourbonnais souhaite adhérer à l'EPF SMAF (Syndicat foncier).

Fin à 22h55